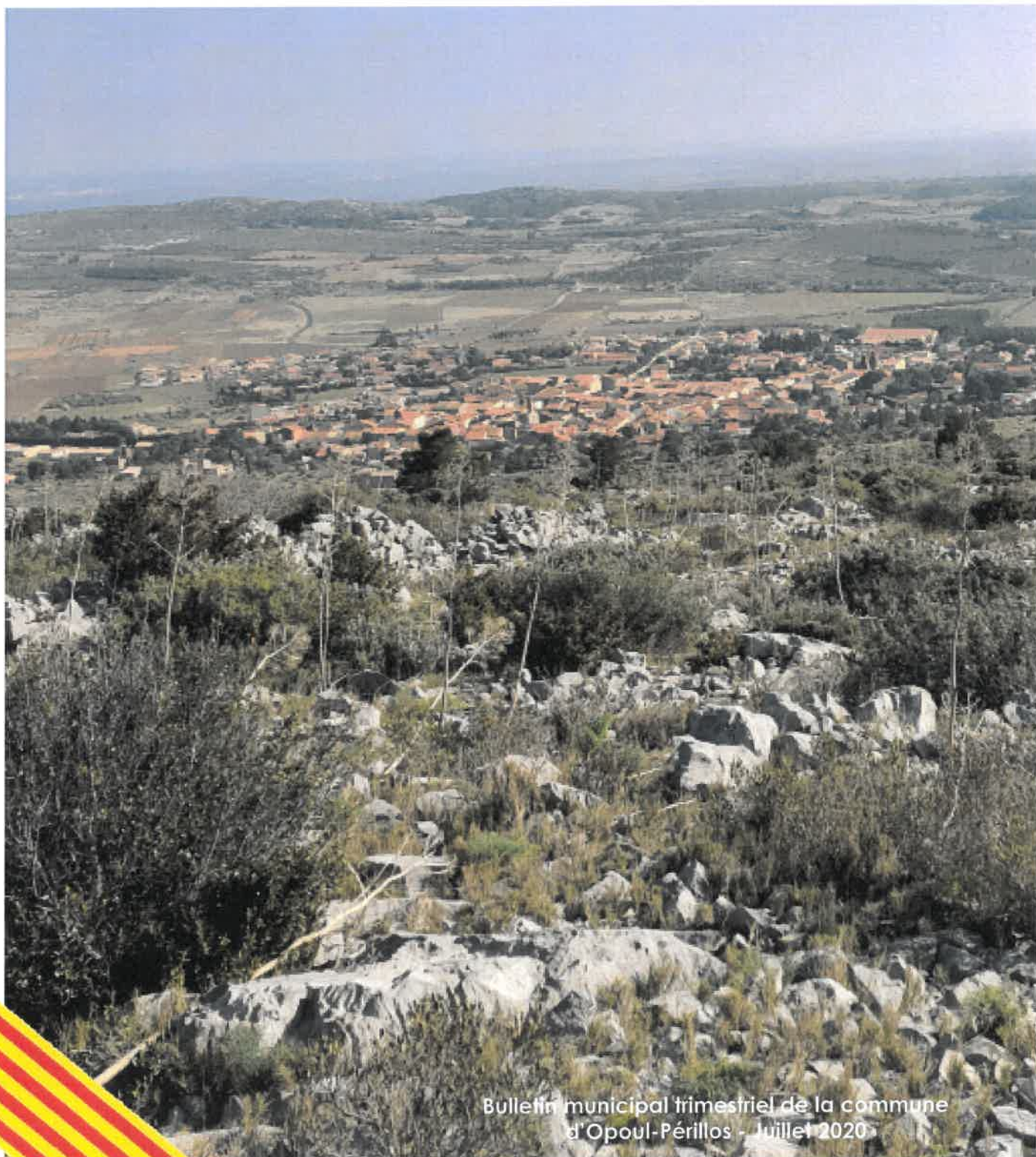


Inf'Opoul

N°32 - Juillet 2020



Nouvelle équipe municipale : les missions les rôles / Démocratie Participative - Une plateforme pour vos idées / Une mutuelle de village pour tous les Opoulencs / Résolu : la culture à portée de clic / Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes : Opoul-Périllos a dit oui!



Bulletin municipal trimestriel de la commune
d'Opoul-Périllos - Juillet 2020



Le mot du Maire



Chères Opoulenques, chers Opoulencs,

Notre pays a été traversé par une crise sanitaire majeure qui doit nous rendre meilleurs, plus solidaires et à l'écoute les uns des autres.

Merci et encore bravo à tous les soignants, les agents du service public, les commerçants et tous les habitants de notre commune qui ont fait preuve de responsabilité et de solidarité.

Merci également aux anciens membres du conseil municipal et en particulier aux adjoints qui, malgré les conditions difficiles, ont assuré la permanence du service public et la gestion de la crise.

Je souhaite également rendre hommage à notre ancien maire, Jean-François Carrère. Il a su faire preuve, de manière constante, d'un engagement sans faille au service de notre village. Son nom et son action seront pour toujours associés à la vie d'Opoul-Périllos. Mes pensées accompagnent sa famille et ses proches.

J'ai souhaité que notre prise de fonctions soit un moment d'échanges, de dialogue et de rencontre avec tous les habitants de notre village. Avec l'ensemble des élus municipaux, nous souhaitons donner une nouvelle impulsion à notre territoire.

C'est pourquoi nous mettons en place une démarche citoyenne qui doit être l'occasion de mettre au point un projet collectif, partagé et ambitieux.

Nous invitons tous les habitants à participer massivement à cette prise de parole : il ne s'agit pas seulement de débattre mais de proposer et d'imaginer des projets et initiatives qui révéleront notre ambition commune pour qu'Opoul-Périllos soit une entité forte, cohérente, solidaire et efficace.

La réflexion collective aboutira à une feuille de route partagée qui enrichira notre projet pour les années à venir et guidera nos investissements. Nous nous engageons à restituer aux habitants les grandes orientations issues de ce dialogue citoyen.

Soyez assurés que ma seule motivation, et celles des membres du conseil municipal, est de servir l'intérêt général, de préserver et sécuriser notre cadre de vie, de développer toutes les formes de solidarité, de permettre à chacune et chacun d'entre vous de vous épanouir pleinement dans notre beau village.

Ensemble, nous pouvons avoir confiance en l'avenir et être fiers d'être Opoulencs !

Le Maire,

Patrick Sarda

L'organisation de notre vie démocratique

A l'aube de ce nouveau mandat porté par une nouvelle équipe, nous vous présentons la façon dont est organisée la vie institutionnelle de la commune : adjoints, commissions, compétences...

La composition du conseil municipal (par ordre alphabétique)

Julie CARRERE
Céline CODER-JUNY
Estelle DEDEBANT
Freddy DESCHAUX-BEAUME
Daniel DROUILLARD
Céline GONZALEZ
Agnès LAMBERT-MAGRIN

Julien MAS
Chantal MEURET
Ludovic PORTEILS
Patrice ROLLI
Patrick SARDA
Jérémy SARDA
Nicolas SERPETTE
Marianne VONAU

Les commissions municipales

Les projets liés à la vie de notre commune sont élaborés et soumis au Conseil municipal par des commissions composées de 5 élus. Les thèmes de ces onze commissions municipales sont les suivants :

- Finances
- Urbanisme
- Travaux
- Démocratie locale
- Communication
- Animation et associations

- Scolaire et petite enfance
- Environnement et Développement Durable
- Sécurité
- Jeunesse
- Culture et Patrimoine

Permanences des élus en Mairie (16-18h)

- Lundi : Jérémy Sarda
- Mardi : Estelle Dedeabant
- Mercredi : Chantal Meuret*
- Jeudi : Ludovic Porteils

* en remplacement de Céline Coder-juny, empêchée

Rôle et compétences des adjoints

Jérémy SARDA

- Communication
- Promotion de la langue catalane
- Dossiers d'urbanisme
- Finances/Marchés publics
- Démocratie locale

Estelle DEDEBANT

- Environnement
- Patrimoine/culture
- Développement économique du territoire
- Aménagement de l'espace public

Ludovic PORTEILS

- Personnel technique
- Travaux, voirie, eau, assainissement...
- Voies communales
- Transports
- Agroculture/Viticulture

Céline CODER-JUNY

- Education/Périscolaire
- Jeunesse/Liens entre générations
- Vie associative
- Animation
- Affaires sociales

Freddy DESCHAUX-BEAUME (délégation)

- Sécurité/Prévention des risques



Restos du Coeur : le CCAS* vous informe

* Centre Communal d'Action Sociale

Une permanence se tiendra à la Mairie les mercredis 15, 22 et 29 juillet de 16 à 18 heures.

Notre objectif est de pouvoir ainsi recenser et informer les personnes intéressées par les services proposés par les Restos du Coeur, en toute confidentialité.

Venez à notre rencontre !



LA SECURITE EST L'AFFAIRE DE TOUS

Vous êtes le témoin
ou la victime d'une
incivilité ou d'un délit?
Ayez le seul bon réflexe :

**APPELEZ LE
17**

LA PROPRETE AUSSI !

Des sacs sont disponibles
en mairie pour ramasser
les déjections de vos chiens.

PNR Corbières-Fenouillèdes : c'est oui !

Le conseil municipal du 29 juin a voté l'approbation de la charte et l'adhésion de la commune au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes.

En cours de création, ce Parc de 1900 km² regroupe 106 communes de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, soit un bassin de vie de 31 000 habitants. Il jouxtera au sud le PNR Pyrénées Catalanes, et au nord le PNR de la Narbonnaise, formant ainsi une vaste étendue de territoires préservés et riches en atouts naturels, économiques et patrimoniaux.

Depuis 2014, un long processus a été mené avec l'ensemble des acteurs du territoire pour élaborer ce projet.

Parmi les missions du futur PNR : protéger et gérer le patrimoine naturel, culturel et paysager ; accompagner l'aménagement du territoire et son développement ; accueillir, éduquer et informer les habitants à travers des actions de sensibilisation ; permettre l'expérimentation et l'innovation.

C'est un outil qu'il nous semblait indispensable d'intégrer à une gestion moderne de notre commune.

Après avoir été approuvée par les collectivités locales, la charte sera soumise à l'approbation du Conseil Régional, chargé de présenter la demande de classement pour 15 ans au Ministre de la Transition Écologique et Solidaire.



■ Une mutuelle pour tous les Opoulencs

Afin de proposer aux habitants de la Commune des contrats de Mutuelle Santé à des tarifs préférentiels, la nouvelle municipalité a entamé une démarche pour recenser et regrouper les demandeurs d'une complémentaire santé.

Après avoir comparé les différentes offres, la mairie a décidé de choisir LA MUTUELLE CATALANE et la gamme de contrats "Mutuelle de village".

AVANTAGES DU DISPOSITIF

La Mutuelle de village permet aux habitants de la commune de bénéficier de :

- Prestations et tarifs plus avantageux.
- Une solidarité qui s'exprime par des garanties avec un tarif similaire quel que soit l'âge, la catégorie socio-professionnelle ou la situation familiale.
- Une qualité de service avec un accès à la couverture santé via la commune avec notamment des réunions d'informations et des permanences.
- Le Tiers Payant en relation avec les professionnels de santé.
- La télétransmission de vos décomptes avec les caisses d'assurance maladie.



**La Mutuelle de Village
arrive à Opoul-Périllos**



COMMENT BÉNÉFICIER DE LA MUTUELLE DE VILLAGE ?

Depuis le 12 juin 2020, les personnes domiciliées sur la commune d'Opoul-Périllos et leurs ayants-droit peuvent bénéficier de cette couverture :

- En récupérant gratuitement le dossier d'adhésion à l'accueil de la Mairie d'Opoul.
- En contactant La Mutuelle Catalane au 04 68 34 45 66.
- En demandant un devis sur le site internet : www.mutuelle-catalane.com.

POUR ADHÉRER

Il vous suffit :

- d'être habitant de la Commune d'Opoul-Périllos (Un justificatif de domicile sera demandé)

- d'être affilié à l'assurance maladie obligatoire (une attestation de droits à l'assurance maladie est nécessaire pour l'ensemble des bénéficiaires au contrat).

- de fournir la copie d'une pièce d'identité.

- de communiquer votre relevé d'identité bancaire.

Les adhérents actuels de La Mutuelle Catalane qui souhaitent bénéficier de ces nouvelles garanties doivent contacter La Mutuelle au

04 68 34 45 66.

Le Centre Culturel s'ouvre au résoLU

Animé au quotidien par Mahdjouba Lasbet, le Centre Culturel d'Opoul-Périllos se prépare à proposer aux habitants les services du réseau numérique mis en place par Perpignan Méditerranée Métropole (RésoLU).

Après l'inventaire et la saisie de plus de 3000 ouvrages et documents et le renouvellement de ses ressources informatiques, le Centre pourra désormais proposer une gamme élargie de services :

- accès en ligne à des modules de soutien scolaire, livres numériques, presse et magazines, films, BD, musique...

- accès à trois postes multimédia (internet, outils bureautiques, ressources d'autoformation).

Pour vous inscrire, il vous suffit de contacter le Centre Culturel. Le coût du service est de 10€/an.

Une carte réseau est également proposée en option (8€/an), permettant d'emprunter ou



réserver des ouvrages dans l'ensemble des bibliothèques et médiathèques du réseau.

Pour plus d'informations :

www.resolu.net

Tribune libre

Cette rubrique est destinée à publier les communiqués des listes qui composent le conseil municipal de la commune. Les textes fournis sont reproduits intégralement, sans modification ni restriction.

“ Les élus de la liste « Opoul périllos, c'est Vous » tiennent à remercier les 250 électeurs qui les ont choisis.

Fidèles au mandat confié nous agirons, au sein du conseil municipal, pour rendre publiques les décisions prises et favoriser la participation active de la population.

Vous pourrez suivre nos interventions sur notre FB «Opoul Périllos, c'est Vous». Nous invitons tous les citoyens à s'inscrire aux commissions extra municipales qui se mettent en place, par mail ou directement

en mairie, en fonction des thèmes qui les intéressent. (en cas de difficultés vous pouvez nous contacter). Beaucoup de choses peuvent être faites pour améliorer la vie des habitants de notre commune avec votre participation.

Nous ne pratiquerons pas d'opposition systématique avec l'équipe majoritaire, mais agirons dans l'intérêt des habitants de la commune et veillerons au respect des engagements pris par l'équipe dirigeante.

C'est pourquoi nous regrettons qu'une augmentation de 5%

des recettes des impôts sur le foncier bâti soit d'ores et déjà proposée au vote du conseil municipal du 29 juin, alors que ce dernier n'a pas encore de vision précise sur le budget de la commune.

Y a-t-il urgence en la matière ? Est-ce un bon signal envoyé à la population ? Nous ne le pensons pas. C'est pourquoi nous proposons un report de cette décision à l'année prochaine et voterons contre, si le vote est maintenu. “

Agnès, Patrice, Daniel pour la liste Opoul-Périllos, c'est Vous !

■ Accueil des 3-6 ans au Centre de loisirs

L'accueil extrascolaire des 3-6 ans n'était jusque là pas assuré dans la commune et les enfants de cette tranche d'âge étaient dirigés vers le centre de loisirs de Salses le Château.

L'élargissement de l'offre de garde communale pendant les vacances était une demande forte des parents à laquelle nous souhaitons répondre. La

crise de la Covid19 a accéléré la démarche puisqu'au vue des précautions sanitaires interdisant le brassage de population, les petits opoulencs ne pouvaient être pris en charge à Salses le château cet été.

Pour répondre à l'urgence de la situation, une démarche accélérée d'obtention d'agrément a été lancée

(l'accueil des 3-6 ans répond à une réglementation spécifique en terme d'encadrement et d'équipement des locaux).

Une nouvelle fois, l'équipe des employés communaux a pu se mobiliser pour nous aider à relever le défi. L'obtention de l'agrément a été actée ce vendredi 3 juillet, suite à la visite de contrôle de la PMI !

■ Ecole : fin d'année particulière

Les petits écoliers ont eu la possibilité de retrouver progressivement le chemin de l'école, en trois étapes correspondant à l'évolution sanitaire du pays.

Une école bien différente au vu du protocole drastique en vigueur...

Merci à la directrice, aux enseignants, aux ATSEM et à toute l'équipe d'employés communaux qui ont permis, malgré les difficultés, d'accueillir les enfants dans la bienveillance et la convivialité, tout en assurant continuité pédagogique et sécurité sanitaire.

■ Covid-19 : rappels utiles



Info Coronavirus




C'est l'été mais le Covid-19 est toujours là !




Continuez à vous protéger et protéger votre entourage avec les gestes barrières

Lavez-vous les mains, portez un masque si besoin, limitez les contacts.


Info Coronavirus




Si vous avez des signes de la maladie, ou quelqu'un de votre entourage, contactez un médecin ou le 15



Il pourra vous proposer un test Covid.




Si vous avez le Covid, appliquez bien les gestes barrières et gardez vos distances.




Le médecin vous aide à trouver une solution pour vous soigner et pour vos proches. Si besoin, vous pouvez être hébergé pendant la maladie (environ 2 semaines). Dans tous les cas, c'est vous qui décidez.

Le test et les hébergements sont gratuits.



Si vous avez le Covid, pourquoi en parler ?


Pour protéger votre famille et votre entourage. Ils pourront faire le test si besoin.



Le médecin est là pour vous soigner. Il n'y a pas de conséquences sur vos papiers, le logement, etc.

source : <https://www.santepubliquefrance.fr/> 5 juillet 2020

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 0 800 130 000

